

Campagne de marketing nationale

Fêter l'Action de grâce canadienne avec les Éleveurs de dindon du Canada locaux



À l'Action de grâce, Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM a lancé la NOUVELLE annonce « Célébrer avec du dindon » au Canada français et a ramené l'annonce « Here to Canadian Thanksgiving » au Canada anglais. Dans les deux cas, des familles d'éleveurs de dindon du Canada étaient présentées. Cette campagne a été diffusée à la télévision nationale et dans le cadre d'une campagne numérique, pour encourager les acheteurs à célébrer la fête avec du dindon canadien, élevé par des agriculteurs canadiens. Cette campagne a reçu l'appui des détaillants nationaux, y compris Walmart, Loblaws, Voila de Sobeys et Metro. Des collaborations avec les médias sociaux et des influenceurs ont permis de partager des conseils et des techniques utiles pour cuisiner et préparer le dindon pour l'Action de grâce.

suite page 2

Dans ce numéro :

Campagne de marketing nationale
Page 1-2

Aperçu de la 280^e réunion d'affaires des ÉDC
Page 3

Programmes à la ferme
Page 4 - 6

Renseignements sur les marchés
Page 7

Communications de l'organisation
Page 8 - 9

Commerce
10 - 11

Joyeuses Fêtes!
Page 11

Réunions à venir
Page 12

Campagne de marketing nationale

Inciter les étudiants canadiens à adopter la tradition de l'Action de grâces

Cet automne, Pensez dindon^{MC} / Think TurkeyTM a lancé le Fonds d'Action de grâces, un programme conçu pour aider les étudiants qui sont loins de chez eux à célébrer, puis à présenter aux nouveaux arrivants la tradition canadienne de l'Action de grâces.

Les groupes d'étudiants de niveau postsecondaire des collèges et des campus partout au Canada ont été invités à présenter une demande pour recevoir des subventions dans le cadre des célébrations de l'Action de grâces sur leur campus. Des subventions ont été accordées à des groupes d'étudiants d'universités et de collèges de sept provinces, qui ont tous organisé les célébrations de l'Action de grâces sur leur campus. Pour en savoir plus sur les récipiendaires et leurs histoires, visitez le site www.dindoncanadien.ca/fondsactiondegrace/.

Aider plus de Canadiens à célébrer les Fêtes avec le dindon!



Prix Dindons

Étant donné que 23 % des Canadiens souffrent d'insécurité alimentaire, Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM met une fois de plus en vedette les héros du temps des Fêtes dans le cadre de sa deuxième édition annuelle des Prix Dindons.

Du 4 au 20 novembre, les Canadiens peuvent présenter la candidature d'un héros local à qui mérite qu'on lui rende hommage aux adresses PensezDindon.ca/PrixDindons et ThinkTurkey.ca/Wishbone. Huit récipiendaires ont reçu des subventions pour aider à servir plus de dindons aux Canadiens dans le besoin.

L'initiative a gagné en visibilité grâce aux médias sociaux, à la couverture médiatique et à un message d'intérêt public (MIP). Visitez PensezDindon.ca/PrixDindons / ThinkTurkey.ca/Wishbone pour lire les histoires des lauréats et entendre parler de leurs efforts pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Pas de Fêtes sans dindon!

La campagne des Fêtes a commencé en novembre, avec un chant rappelant aux Canadiens que c'est l'heure du dindon. La campagne est diffusée à la télévision nationale et bénéficie d'un soutien médiatique supplémentaire par l'entremise des médias sociaux, des médias numériques et d'une présence au niveau national auprès des grandes bannières de détaillants. De plus, les pages de produits en ligne sur le dindon sont maintenant accessibles à tous les détaillants, ce qui permet aux Canadiens de trouver et d'ajouter du dindon à leur panier pendant la période des Fêtes.

Aperçu de la 280^e réunion d'affaires des ÉDC

La 280^e réunion d'affaires des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) a eu lieu les 4 et 5 décembre 2024, à Toronto, en Ontario.

Voici les points saillants de la 280^e réunion :

- Un rapport du Comité exécutif décrivant les activités récentes, y compris une mise à jour sur la grippe aviaire fortement pathogène, la comparution des ÉDC devant le Comité permanent du Sénat d'Affaires étrangères et commerce international au sujet du projet de loi C-282, la réunion conjointe des secteurs avicoles des TVOC et l'atelier sur le bien-être des animaux des TVOC, une réunion du GO-5 sur l'ACEUM de la SCP, une réunion avec le CPAC et une réunion avec le CRAC;
- Une présentation de Zeno Group avec un aperçu des plans pour la campagne nationale de marketing de l'Action de grâce et des Fêtes.
- Un rapport du Comité consultatif sur le marché du dindon avec des prévisions des besoins du marché pour 2025-2026 et de l'allocation commerciale.
- Les délibérations sur la modification de l'Allocation des contingents et l'ordonnance sur les contingents pour 2025-2026 se poursuivront au cours de la nouvelle année.
- Nouvelles du Comité des programmes à la ferme, mise à jour sur le bien-être des troupeaux et des animaux, rapport du Comité de recherche et mise à jour sur la réglementation, y compris la situation actuelle de l'influenza aviaire et un exposé sur le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) les résultats de l'enquête de l'UAM/RAM;
- Rapports sur les communications de l'organisation, y compris des détails sur les activités de défense des intérêts, avec un accent particulier sur le projet de loi C-282 et une mise à jour sur le commerce international.

Programmes à la ferme

RAPPEL – DATE DE MISE EN ŒUVRE DES MODIFICATIONS ET DISPONIBILITÉ DE LA VERSION ÉLECTRONIQUE DES PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

On rappelle aux producteurs que la date cible de mise en œuvre pour les nouvelles modifications des manuels des producteurs des Programmes à la ferme des ÉDC pour la production commerciale et la production de dindons de reproduction est le 1er janvier 2025. À partir de cette date, les producteurs feront l'objet d'une vérification conformément aux critères mis à jour des programmes.

Les modifications sont datées de juin 2024, et des trousse de révision imprimées ont été envoyées aux offices provinciaux de commercialisation du dindon pour distribution aux producteurs et aux vérificateurs en septembre. Les modifications sont également reportées dans la version électronique du programme à remplir en format PDF qui est accessible sur le Portail des programmes à la ferme des ÉDC (www.tfcon-farmprograms.ca/fr). De plus, les formulaires de programmes à remplir en ligne seront retirés du portail des programmes à la ferme des ÉDC et seuls les formulaires électroniques à remplir en format PDF mis à jour demeureront disponibles. D'après les commentaires reçus, il est plus facile pour les utilisateurs de tenir à jour les formulaires PDF, car la fonctionnalité de les remplir en ligne a posé des défis constants.

Comme il a déjà été signalé, les modifications sont fondées sur un examen des nouvelles données scientifiques et de la nouvelle réglementation, ainsi que sur les commentaires reçus des offices provinciaux, des vérificateurs et des producteurs depuis le dernier examen du PSAF et du PST des ÉDC. La plupart des modifications visent à renforcer les exigences actuelles en matière de biosécurité en raison de l'expérience acquise par l'industrie du dindon avec l'influenza aviaire, et à apporter des précisions supplémentaires sur les exigences des programmes actuels. Les modifications spécifiques aux éleveurs de dindons comprennent également des dispositions qui tiennent compte des exigences du nouveau Règlement sur les couvoirs, entré en vigueur en novembre 2023.

GRIPPE AVIAIRE

L'écllosion d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) persiste à l'échelle mondiale, avec quelques nouvelles tendances. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), de concert avec les intervenants provinciaux et l'industrie, a poursuivi ses efforts d'intervention. Les Éleveurs de dindon du Canada continuent d'appuyer les efforts de communication, l'élaboration de politiques et les discussions sur la vaccination par l'entremise du Groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP.

Un groupe de détections en Colombie-Britannique a lancé la sixième vague d'IAHP au Canada le 21 octobre 2024, avec des tendances semblables à 2023. Depuis, il y a eu 85 détections au total, 73 en Colombie-Britannique, 4 en Alberta, 2 en Saskatchewan, 1 au Manitoba, 1 en Ontario et 4 cas de grippe aviaire faiblement pathogène (IAFP) au Québec. 93 % des détections ont eu lieu dans des troupeaux commerciaux, dont 22 % concernaient des dindons. Les États-Unis d'Amérique continuent également de voir des cas, avec 100 détections depuis le 15 octobre. 60 % des détections ont eu lieu dans des troupeaux commerciaux, dont 49 % concernaient des dindons. Les détections ont eu lieu principalement le long des États de l'Ouest, surtout en Californie et dans le Midwest.

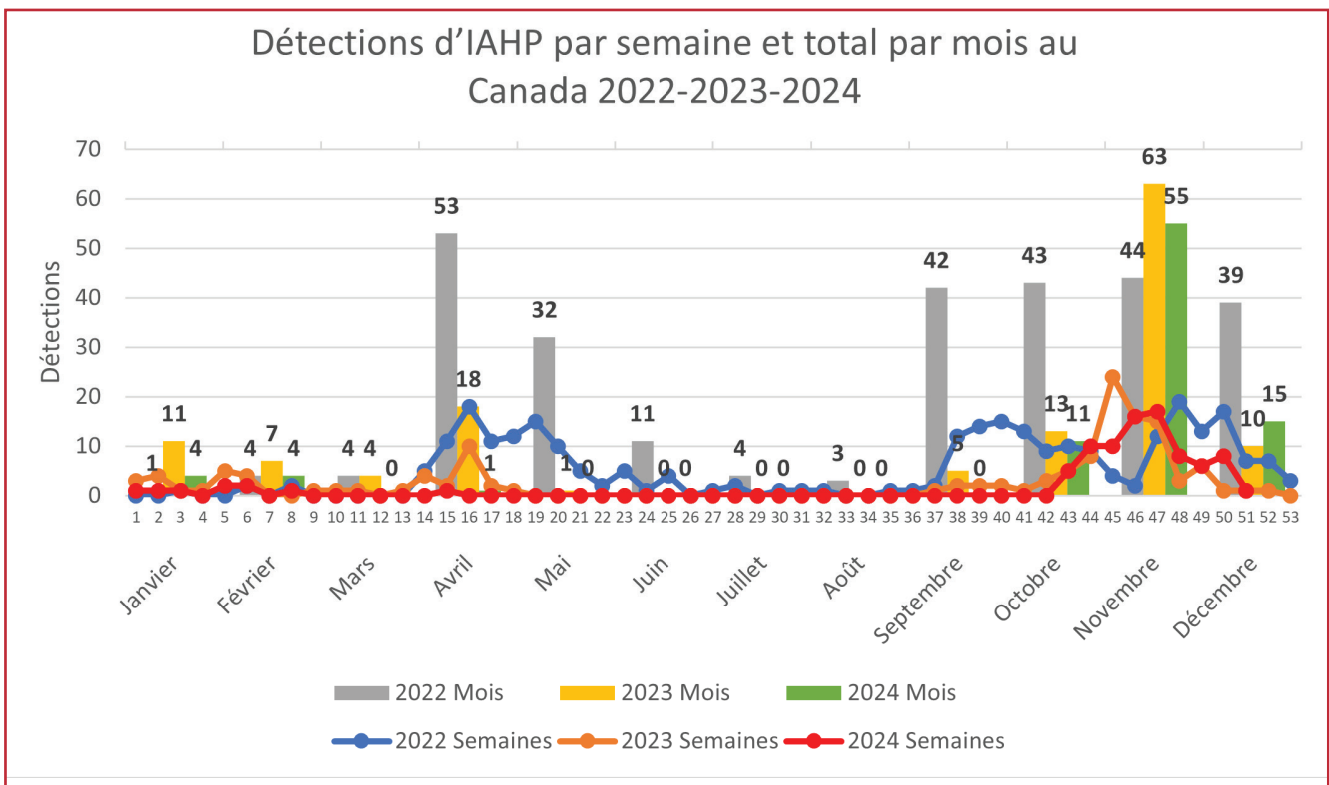
La présence du virus de l'IAHP du sous-type H5N2 a également été détectée dans deux fermes commerciales

Programmes à la ferme

en Colombie-Britannique. Ce nouveau variant a un comportement semblable à celui du sous-type H5N1 actuel, et on a suivi le plan d'intervention existant. De plus, le virus de la grippe aviaire faiblement pathogène de sous-type H5N2 a été confirmé dans quatre fermes du Québec. Les mesures d'intervention d'urgence de l'ACIA pour le virus H5 de l'IAFP dans la volaille commerciale comprennent une approche d'exclusion, le retraçage des contacts importants et l'application d'une zone de contrôle primaire particulière pour l'IAFP.

Aucun cas de bovins laitiers n'a été déclaré au Canada. En date du 10 décembre 2024, l'agence du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) avait signalé la grippe aviaire A (H5N1) chez 742 troupeaux laitiers au total, dans 16 États, la majorité des nouveaux cas ayant été signalés en Californie.

En novembre, le premier cas humain de grippe aviaire H5N1 au Canada a été confirmé chez un adolescent de la Colombie-Britannique. Le résultat du séquençage génomique indique que le virus est lié aux virus de l'influenza aviaire H5N1 provenant de l'éclosion en cours chez la volaille en Colombie-Britannique (grippe A [H5N1], clade 2.3.4.4b, génotype D1.1). Il n'y avait aucune source évidente d'exposition, et aucun contact de la personne avec le virus n'a été identifié. En date du 10 décembre 2024, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis ont confirmé un total de 58 cas de grippe aviaire A(H5) chez des humains; parmi ceux-ci, 35 touchent des travailleurs de fermes laitières et 21, des travailleurs de l'aviculture; et il y a aussi 2 cas sans exposition claire.



Programmes à la ferme

Métapneumovirus aviaire

Le métapneumovirus aviaire (MPVa) continue d'avoir une incidence sur les troupeaux de dindons au Canada, avec des cas confirmés jusqu'à présent en Ontario, au Manitoba et au Québec, ainsi que des preuves d'infection en Alberta. L'infection au métapneumovirus aviaire soulève des préoccupations en matière de bien-être et entraîne d'importantes incidences sur l'économie et la chaîne d'approvisionnement. À l'heure actuelle, on ne dispose pas de suffisamment d'options de prévention ou de traitement pour lutter contre la maladie au Canada. L'ajout de stratégies de vaccination pourrait contribuer au contrôle de la santé des oiseaux et des pertes économiques découlant du MPVa. Les ÉDC continuent de préconiser des options et suivent de près la situation aux États-Unis également.

Les ÉDC mènent également une enquête auprès des agriculteurs touchés par le métapneumovirus aviaire (MPVa). Le but de l'enquête est de mieux comprendre les répercussions de la maladie sur l'industrie du dindon au Canada, ce qui sera utile dans les communications sur la nécessité d'options préventives, y compris les vaccins. Si votre ferme a été touchée par le MPVa, veuillez remplir le questionnaire en cliquant sur le lien suivant : www.surveymonkey.com/r/8KVXGLJ (en anglais). Les réponses individuelles au sondage demeureront confidentielles et ne seront déclarées que sous forme agrégée.

Le personnel des ÉDC a une réunion prévue avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments avant la fin de l'année pour soulever les principaux enjeux auprès des fonctionnaires comme moyen de faire avancer la nécessité de disponibilité du vaccin.



Renseignements sur les marchés



Par rapport à 2023, la consommation apparente intérieure du dindon depuis le début de l'année (janvier à octobre) a augmenté de 5,9 % (5,8 kg) pour s'établir à 104,4 Mkg. Il s'agit de la plus forte consommation apparente intérieure pour cette période depuis 2020.

Les stocks d'ouverture le 1er janvier 2024 s'élevaient à 17,6 Mkg, une augmentation de 5,8 Mkg par rapport à l'année précédente. Pour l'ensemble de 2024 jusqu'à présent (janvier à novembre), les stocks ont été plus élevés que l'année précédente, atteignant un sommet le 1er mai, alors qu'ils étaient de 26,8 Mkg, soit 6,0 Mkg de plus que l'année précédente. Depuis, les stocks ont diminué par rapport à l'année précédente et au 1er novembre, ils s'élevaient à 29,0 Mkg, soit environ 0,2 Mkg de plus que l'année précédente. Compte tenu de la répartition commerciale actuelle, les stocks devraient tomber sous les niveaux de l'an dernier bientôt et terminer la période réglementaire 2024-2025 nettement en deçà de leur niveau initial.

Les importations, qui ont diminué de 1,4 Mkg à 1,46 Mkg depuis le début de l'année, ce qui représente une baisse de 49 % par rapport à l'an dernier, contribuent également à la situation des stocks. Historiquement, les importations ont parfois été à la traîne jusqu'aux deux derniers mois de l'année où elles se rattrapent. Au moment de la rédaction du présent document, il y a 1,5 Mkg de contingent de l'OMC qui ont été retournés et non réclamés, ce qui fait qu'il est probable que les importations pour 2024 seront inférieures à celles des dernières années. De plus, il n'y a eu aucune importation en vertu du PTPGP au moment de la rédaction du présent document. Dans un avenir prévisible, aucune importation n'est prévue en vertu du PTPGP. La situation actuelle des importations en vertu du PTPGP peut être illustrée par l'annonce qu'AgroSuper, un important producteur et exportateur de dindon chilien, se retire du marché du dindon.

Compte tenu de l'émergence de ces tendances au cours des derniers mois, il devrait y avoir un certain renforcement de ce qui a contribué à la faiblesse des prix de gros en 2024. Une des raisons pour lesquelles les délibérations sur le contingent se poursuivront jusqu'au début de 2025 pour l'année contingente 2025-2026 (voir les points saillants de la 280e assemblée générale des ÉDC ci-dessus) est qu'il faut savoir avec plus d'exactitude, lorsque les résultats de Noël seront disponibles, ce que les prévisions révèlent pour les quatre derniers mois de la période réglementaire 2024-2025 et à partir de ce moment.

Communications de l'organisation

Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture



Étudiantes de la Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture.

Lydia Conrad, étudiante parrainée par ÉDC.

Les ÉDC ont parrainé la conférence pour l'avancement des femmes en agriculture (*Advancing Women in Agriculture Conference*) tenue du 17 au 19 novembre à Calgary et ont offert une commandite d'étudiant. Cette commandite offre à un étudiant en agriculture la possibilité de vivre une expérience et de se familiariser avec l'industrie, ce qui l'aide à explorer les possibilités de carrière et à en apprendre davantage sur les organisations du secteur, en plus du de suivre la programmation régulière de la conférence. Tout en appuyant la prochaine génération de professionnels de l'agriculture, la commandite offre également une excellente valeur, y compris des occasions d'image de marque et de réseautage pendant le congrès, comme un dîner organisé par les commanditaires. Lisa Cadeau a représenté les ÉDC à l'événement et a eu l'occasion de rencontrer notre étudiante participante parrainée.

Mise à jour législative Projet de loi C-282

Quant au projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre), le sénateur Harder avait demandé un amendement à l'étape de la deuxième lecture au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. L'amendement propose que le projet de loi C-282 soit modifié pour inclure la disposition selon laquelle le

Communications de l'organisation

projet de loi ne s'appliquerait pas aux engagements pris au nom du Canada en vertu de ce qui suit :

a) un traité ou accord commercial international qui existait au moment de l'entrée en vigueur du paragraphe; b) la renégociation d'un traité ou d'un accord commercial international qui existait au moment de l'entrée en vigueur du paragraphe; ou c) un traité ou un accord commercial international qui faisait l'objet de négociation au moment de l'entrée en vigueur du paragraphe. L'amendement du projet de loi est inclus dans le rapport du comité. Au moment d'écrire ces lignes, le vote sur le rapport et l'amendement n'ont pas encore eu lieu.

Le vote du Sénat sur le projet de loi est maintenant reporté au mois de février, lorsque le Sénat reprendra ses travaux après le congé des Fêtes. Le GO-5 poursuivra son travail avec les sénateurs et les parlementaires pour faire avancer ce projet de loi jusqu'à un vote « oui » soit accepté dans son texte original sans l'amendement.

Projet de loi C-275

Les ÉDC, ainsi que d'autres organismes du bétail et de la volaille, ont continué de participer activement à l'étude du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles), et le président des ÉDC, Darren Ference, a comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts au sujet du projet de ce dernier. Pour les personnes intéressées, sa comparution peut être consultée au lien suivant : <https://senparlvu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2?fk=647708&globalStreamId=3> Darren prend la parole à environ 9 h 11 min 45 s de l'enregistrement, et fournit des renseignements et des points de vue sur le projet de loi.

Le mardi 29 octobre 2024, un amendement a été apporté pour appliquer le projet de loi à tout le monde, pas seulement aux personnes qui entrent sans autorisation. Le 3 décembre, l'amendement a été adopté lors du vote sur le rapport.

Médias

Les ÉDC continuent de surveiller l'activité médiatique sur l'industrie du dindon et la gestion de l'offre et d'envoyer des mises à jour dans le bulletin bimensuel intitulé Eye on the industry. Si vous voulez recevoir ce bulletin, veuillez envoyer un courriel à mmackimmie@tfc-edc.ca.

Commerce

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Le 29 novembre 2024, les membres de l'OMC ont renouvelé à l'unanimité le mandat d'Okonjo-Iweala en tant que directrice générale pour un deuxième mandat de quatre ans qui commencera le 1^{er} septembre 2025. Le processus de renouvellement du mandat a été accéléré, en partie pour écarter l'opposition éventuelle de la nouvelle administration Trump, qui avait déjà contesté les nominations à la direction de l'OMC.

L'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), chargé de régler les différends commerciaux, n'est pas opérationnel depuis décembre 2019 en raison du refus soutenu des États-Unis d'approuver de nouvelles nominations. Il est peu probable que cela change avec la prochaine présidence de M. Trump. En avril 2024, les membres de l'OMC ont nommé l'ambassadeur Dwarka-Canabady comme négociateur principal pour la réforme du règlement des différends. Son mandat consiste notamment à revitaliser les négociations afin de rétablir un système de règlement des différends pleinement fonctionnel d'ici la fin de l'année. Dans l'état actuel des choses, il semble peu probable que cet objectif soit atteint.

Le Groupe africain et le Groupe de Cairns ont fait état de progrès dans leur objectif de soumettre un document à l'examen des membres afin de faire avancer les travaux avant la CM14 à Yaoundé, au Cameroun. Les deux groupes ont déclaré qu'ils avaient eu des discussions techniques détaillées sur le soutien interne pour le secteur agricole concernant des éléments clés, y compris la façon de plafonner le soutien ayant un effet de distorsion sur les échanges; comment concevoir et mettre en œuvre des réductions; comment établir de nouvelles flexibilités pour les non-exportateurs qui souhaitent fournir un soutien à des produits spécifiques; et des disciplines sur l'utilisation de la « boîte verte », une catégorie de soutien réputée ne pas causer plus que des distorsions minimales sur les échanges.

Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

En date du 5 décembre 2024, l'utilisation des contingents tarifaires (CT) du PTPGP pour le dindon demeure à zéro. À l'avenir, il semble peu probable que l'utilisation des CT soit reprise parce que le principal transformateur, AgroSuper, s'éloigne de la transformation du dindon. À ce jour, rien n'indique que l'approvisionnement sera remplacé ailleurs au Chili.

Le 30 novembre 2024, le Canada a présidé la Commission du PTPGP où il y a eu consensus pour lancer un groupe de travail chargé de négocier l'adhésion du Costa Rica au PTPGP, ce qui démontre que l'élargissement du PTPGP demeure un objectif fondamental pour les membres. De plus, le Royaume-Uni adhèrera au PTPGP le 15 décembre 2024, mais l'accord demeure non exécutoire entre le Canada et le Royaume-Uni.

La nouvelle administration Trump et le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis

Le président désigné, Donald Trump, a annoncé son intention d'imposer un tarif de 25 % sur toutes les importations en provenance du Canada et du Mexique à compter du 20 février 2025. Cette mesure vise à répondre aux préoccupations concernant l'immigration illégale et le trafic de drogues. Il convient de souligner que l'ambassadrice du Canada aux États-Unis, Kirsten Hillman, a récemment fait remarquer que 0,6 % des passages illégaux et 0,2 % des saisies de fentanyl par les autorités américaines se faisaient à la frontière nord.

Commerce

Bien que M. Trump soit clairement enthousiaste à l'égard de sa politique tarifaire proposée, il est important de se rappeler que ce qu'il dit aujourd'hui ne sera peut-être pas ce qui sera mis en œuvre au bout du compte. Certains experts croient que le président désigné utilise la menace d'imposition d'un tarif de 25 % comme tactique de levier. Si des tarifs de grande envergure sont appliqués, il sera important de tenir compte des mesures de rétorsion et la participation de l'industrie avec le gouvernement sera essentielle. Nos chaînes d'approvisionnement bilatérales sont fortement intégrées et les produits qui traversent la frontière risquent d'être tarifés deux fois, ce qui nuit aux entreprises des deux côtés. À cause de cela, Trump sera également confronté à l'opposition à son plan à l'intérieur des frontières de son propre pays. La promesse de M. Trump de mettre en œuvre des tarifs douaniers généraux constituerait également une violation apparente de l'accord avec l'ACEUM, ce qui signifie qu'il est possible que le Canada et le Mexique puissent exercer un recours selon les modalités de l'accord. Cependant, le processus de recours peut prendre plusieurs années.

En plus du retour de l'administration Trump et des menaces tarifaires, il y a l'examen imminent de l'ACEUM de 2026. L'examen de 2026 marque le début d'un délai de 10 ans pour l'expiration de l'accord de libre-échange. Pour éviter l'expiration en 2036, les parties doivent soumettre des avis au moment de la révision de 2026 ou après cette date afin d'approuver le renouvellement pour une autre période de 16 ans. La cinquième réunion de la Commission du libre-échange de l'ACEUM devrait avoir lieu plus tard en 2025. Avant la réunion de la Commission de 2025 et l'examen de 2026, les ÉDC ont présenté à Affaires mondiales Canada un mémoire dans le cadre du processus de consultation, demandant qu'aucun autre accès aux marchés ne soit accordé pour le dindon et d'autres produits en gestion de l'offre. De plus amples renseignements seront disponibles sur ces processus au début de 2025.

En ce qui concerne les États-Unis, l'administration Trump refusera probablement l'approbation du renouvellement des États-Unis pour forcer une renégociation partielle de certains engagements dans le cadre de l'examen conjoint. La portée complète du plan des États-Unis n'a pas encore été élaborée, mais les initiatives en cours de discussion à Washington comprennent des modifications aux règles d'origine de l'industrie automobile, le renforcement des interdictions d'importation liées au travail forcé, de nouvelles restrictions pour les entreprises chinoises en Amérique du Nord, et le règlement des différends en cours, surtout pour les produits laitiers.

Joyeuses Fêtes!

Les ÉDC vous souhaitent de joyeuses Fêtes avec une table garnie de dindon canadien. Que les fêtes vous apportent la paix, le bonheur et un repos bien mérité. Je vous souhaite une nouvelle année prospère!

Veillez noter que le bureau des ÉDC sera fermé du 24 décembre 2024 au 1er janvier 2025 pour la période des Fêtes.

Réunions à venir

Conférence Nourrir l'avenir le Jour de l'agriculture
canadienne
Le 11 février 2025
Ottawa (Ontario)

282^e réunion ordinaire des ÉDC
Le 18 juin 2025
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Réception de la FCA, AGA et réunion du Conseil
d'administration
Les 24 et 27 février 2025
Ottawa (Ontario)

281^e réunion des ÉDC et 51^e assemblée générale
annuelle des ÉDC
Les 19 et 20 mars 2025
Ottawa (Ontario)



Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@ffc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca

